

Rapport public Parcoursup session 2023

Université d'Evry Val d'Essonne - Licence - Arts du spectacle

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université d'Evry Val d'Essonne - Licence - Arts du spectacle	Jury par défaut	Tous les candidats	80	327	289	327	23	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Faire preuve d'un réel intérêt pour l'ensemble des arts du spectacle vivant (théâtre, musique, danse notamment).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'objectif de la Licence Arts du Spectacle est de fournir aux étudiants un socle de connaissances et de compétences solides (théoriques, analytiques et pratiques) dans le domaine des arts vivants, particulièrement la musique et le théâtre (mais aussi la danse, les arts du cirque, le cinéma). Elle comporte également des enseignements généralistes comme l'anglais ou l'expression écrite et orale.

La première et la seconde année de Licence forment un tronc commun solide et généraliste comportant de nombreux enseignements théoriques (Arts et civilisation, histoire du théâtre, de la musique, de la danse, analyse théâtrale, commentaire d'écoute, etc.) et pratiques (jeu et interprétation, théâtre...).

En 3^e année de Licence, deux parcours sont proposés : administration du spectacle et théâtre.

Vous trouverez plus d'informations sur la Licence Arts du Spectacle sur le [site de l'Université](#) ainsi que sur le site du [département Musique et Arts du spectacle](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés sur la base du dossier Parcoursup, par des enseignants du département Arts & Musique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les résultats obtenus dans le domaine des sciences humaines sont essentiels, ainsi que l'implication des candidats dans leurs études. Les appréciations des enseignants, notamment en terminale, sont lues avec attention. Par ailleurs, les candidatures des élèves ayant une pratique artistique assidue et/ou ayant suivi une option artistique sont valorisées. Enfin, il faut éviter d'écrire des projets de formation qui témoignent d'une méconnaissance du contenu de la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les sciences humaines et sociales	Notes en français, histoire-géographie, philosophie, langues vivantes	Notes de première et de terminale en français, histoire-géographie, philosophie, LV1, et dans les épreuves de spécialité (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques; Humanités, littérature et philosophie ; Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; Sciences économiques et sociales)	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Notes dans les sciences humaines et sociales	Notes en français, histoire-géographie, philosophie, langues vivantes	Notes du baccalauréat en français, et dans les épreuves des spécialités relevant des sciences humaines (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques; Humanités, littérature et philosophie ; Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; Sciences économiques et sociales). Notes du baccalauréat en histoire-géographie, philosophie, LV1, pour les étudiants ayant déjà passé ces épreuves.	Très important
	Notes dans les sciences humaines et sociales	Notes des épreuves anticipées de français	Notes des épreuves anticipées de français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Implication		Appréciation des professeurs (bulletins de première et de terminale). Champ "capacité à s'investir" et "avis sur la capacité à s'investir" de la fiche avenir	Important
	Autonomie dans le travail		Appréciation des professeurs (bulletins de première et de terminale). Champ "autonomie" de la fiche avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Curiosité intellectuelle		Projet de formation témoignant d'une curiosité intellectuelle et d'un intérêt réel pour les arts du spectacle	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du contenu de la formation		Projet de formation	Important
	Adéquation du projet au contenu de la formation		Projet de formation. Champ "capacité à s'investir" et "avis sur la capacité à réussir" de la fiche avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les arts	Pratique artistique	Projet de formation témoignant d'un intérêt réel pour les arts du spectacle : pratique d'un art (théâtre notamment, et aussi musique, cirque ou danse.)	Important

Signature :

Vincent BOUHIER,

Président de l'établissement Université d'Evry Val d'Essonne